

Procès verbal du 1^{er} conseil d'école mardi 14 novembre 2022

Ecole maternelle Jean Moulin LEVIGNAC/SAVE

Participants au conseil :

Ecole : Jean-Pierre Unal, Inspecteur, excusé ; Pierre Sanchez, DDEN, excusé ; Christine Bousquet, directrice, classe PSMS classe bleue ; Elisabeth Mas, enseignante, MSGS classe rouge ; Corinne Chirat-Berlioz, enseignante MSGS classe jaune ; Ina Bisson, enseignante PSMS classe verte ; Aurore Martin, enseignante assurant la décharge de direction un lundi sur trois et le mercredi, les temps partiels d'Elisabeth le vendredi et de Corinne le mardi

Mairie : Stéphane Charpentier, Maire de LEVIGNAC ; Céline Menquet, Maire Adjointe, attachée aux affaires scolaires ; Olivier Noguero, directeur des ALAE

Représentants des parents d'élèves : Jean-Romain Aranda ; Déborah Martin ; Sibille Rodrigues ; Emeline Blanchard

1) **Bilan de la rentrée** : élections de représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole (4 représentants et 4 suppléants) avec un taux de participation de 70% , rôle du Conseil d'Ecole : instance qui vote le règlement intérieur de l'école, qui traite de la vie de l'école dans sa globalité mais pas des cas personnels ; effectifs des élèves 87 à la rentrée puis -1 puis +1 en octobre +1 en novembre +1 en décembre, soit 89 enfants à la fin du 1^{er} trimestre , personnels enseignants : Ch Bousquet, E Mas, C Chirat-Berlioz, Ina Bisson, Aurore Martin , 3 atsem Colette Le Franc, Valérie Pinel, Vay Khamboumheuang, cuisinière Ebee Sivongkham, ALAE : Marilyn Vignières, directrice adjointe et 2 animatrices Mélanie et Laurène, AESH Laurianne Bédier qui a un contrat d'animateur à midi et le soir et Sara Suarez Martin, stagiaires (atsem et enseignante) ; un animateur Yassine pour accompagner les séances d'EPS le mardi matin

Prévisions des effectifs pour 23/24 : pas encore connus entre 82 et 87

* exercices liés à la sécurité à réaliser au 1^{er} trimestre : 2 exercices du feu, un exercice PPMS tempête et un exercice PPMS intrusion avec une préparation au préalable des enfants

2) **Règlement intérieur 2022/2023** voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole, avenant absence/retard/sorties, charte laïcité, Protection de l'enfance

3) **Ecole maternelle** :

*reconduction du Projet d'école : apprendre, communiquer et vivre ensemble »

- Suivis des élèves en difficultés : situation de handicap (3 dossiers MDPH avec 3 suivis AESH, 3 élèves suivis par le CMP, des suivis extérieurs (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes), mise en place d'équipes éducatives ou de suivis, observation de la psychologue scolaire en classe, Nathalie Déiana. La difficulté est bien présente et mobilise tout le personnel enseignant.

- Continuité des actions en langage (contes traditionnels, thèmes : saisons, cuisine ...) et mathématiques. En EPS : travail sur le thème du cirque, engins de cour « savoir rouler », motricité et jeux, danses et rondes, parcours de gym une fois par semaine, occupation de la salle Lavat une fois par semaine pour chaque classe mardi et vendredi

- sorties et spectacle : médiathèque une fois par mois à partir de novembre (sont proposées aux élèves une séance de lecture-plaisir, un prêt de livres pour la classe et le moment du conte avec Nathalie Goujon, la conteuse ; spectacle de Noel offert par la Mairie aux enfants de Lévignac, remerciement à Hélène Silbermann, bibliothécaire, qui a géré la recherche et l'organisation : mardi 6 décembre, « les fantaisies de Virginie de NOËL » , adaptation pour maternelle et élémentaire ; fêtes programmées en fin de chaque période, sorties à l'étude (moulin de Brignemont au printemps ...)

- action environnementale : jardin, compostage des biodéchets, école fleurie bacs et fenêtres, hôtels à insectes, possibilités de visites guidées du Parc de Ranse en 2023 par des animateurs Nature

- vivre ensemble : les règles de vie, une fête en fin de chaque période préparée ensemble, élèves médiateurs en récréation ateliers langage en APC, chorale (dans un 1^{er} temps avec les MSGS), choix de thèmes communs (noël, carnaval, cirque)

* partenariat avec l'ALAE : renouvellement de la convention de prêt du matériel scolaire pour 2022/2023

*Point coopérative scolaire (Elisabeth Mas, trésorière), remerciement aux parents pour leur participation, photo de classe dont une part est reversée à la coopérative pour financer les projets et sorties

* Discussion autour de la semaine à 4 jours : à la demande des écoles, la Mairie chiffrera le coût pour les familles en raison de la perte du fond d'amorçage de la CAF 31, une enquête sera proposée aux familles par les écoles.

PEdT validé en début d'année jusqu'en 2026, réunion de pilotage 19 janvier 18h

4) Mairie

Remerciement pour l'aménagement de la 4^{ème} classe (dispositif d' « accompagnement » cette année) ; pour le budget école (dotation élève 32 euros par enfant et dotation attribuée en fonction de l'effectif de septembre, à l'année scolaire , 2 subventions de 600 euros transport et équipement versées pour l'année 2022), pour les travaux réalisés (efficacité et réactivité) , qualité de la cantine (restauration faite en cuisine centrale et liaison chaude, produits locaux et bio) et du ménage (tout est propre !), photocopieur (problème de pannes à répétition) demande d'un nouvel appareil

Point sur les personnels de Mairie : Les enseignantes demandent à la Mairie :

- 1) Que les classes de MSGS bénéficient d'un vrai 50% d'atsem , que pour cela l'atsem mange sur le temps périscolaire afin d'être disponible pour les ateliers en classe

- 2) Que les remplacements d'atsem soient assurés (surtout quand ils sont programmés et/ou d'une certaine durée) car il est difficile de fonctionner avec 2 atsem pour 4 classes en cas d'absence,
- 3) Qu'on revienne comme l'an dernier à une atsem par classe pour le bon fonctionnement des classes (sécurité, soins, préparation du matériel et nettoyage)

Réponse de la Mairie : on reste sur 3 atsem car ce n'est pas possible sur le plan financier (annonce faite en juillet 2022 avant la prise de décision commune d'ouverture de classe) . Il y a eu du renfort de personnel sur l'accueil du matin de 8H50 à 9h pour la surveillance des entrées et sorties, sur le temps d'accueil de 13H50 à 14H pour le passage aux toilettes, le remplacement d'une atsem un mercredi sur deux le mercredi matin par Marilyn Vignières et l'accompagnement de deux séances d'EPS le mardi matin à la salle Lavat par Yassine, animateur, ce qui représente beaucoup. La Mairie a aussi intégré Laurianne Bédier, AESH comme animatrice le midi et le soir. La situation sera réexaminée en cas de maintien de la 4^{ème} classe ou de hausse des effectifs.

Point ALAE (par Olivier Noguero) et réponses aux questions des parents :

Retour positif par rapport à l'installation de l'ALAE à la rentrée ; effectifs : 20/24 le matin, 80/85 à midi, 35 le soir ; thème : musique, danses du monde ; spectacle de NOËL le 16 décembre à la salle Lavat ; centre de loisirs fermé à Noël ; pas de sortie ou entrée en dehors des horaires

Maintenance de l'ordi du bureau : demander en Mairie en cas de besoin

5) Intervention des représentants de parents d'élèves

Enseignants :

- Avez-vous constaté un impact des 2 années COVID sur les apprentissages ? non, pas d'impact sur les apprentissages mais sur la socialisation oui
- Prévoyez-vous de faire venir des intervenants extérieurs dans l'école ? Quelles sont les sorties scolaires prévues cette année ?
- Quels sont les projets "EPS" prévus pour cette année (en partenariat avec les associations sportives, tennis, vélo, cross...) ? Engins de cour et tricycles avec le « savoir rouler », ateliers cirque, parcours motricité, danse, EPS tous les matins
- Comment est abordé "l'outil numérique" en classe ? Quel matériel informatique à disposition des enfants ? Réponse : manque d'équipement pour les GS, un poste appartenant à Corinne dans la classe jaune, un poste en panne dans la classe rouge, matériel vidéoprojecteur

- Mairie / ALAE / Cantine (certains points sont identiques à ceux abordés lors du conseil élémentaire)

- Nous sommes tous ravis de l'ouverture d'une classe de maternelle cette année ! Mais cela nous amène à vous poser quelques questions : Il n'y a que 3 ATSEM pour 4 classes : Quelle est l'organisation en place pour cette année, les contraintes, l'impact sur les enfants ? L'embauche d'une 4e ATSEM est-elle prévue ? Quelles sont les perspectives en cas de maintien de la classe en 2023-24 ?

- Comment est géré le budget des fournitures scolaires ? La Mairie a fait une dotation de 32 euros par élèves (augmentation de 3 euros cette année) pour l'année scolaire. la dotation se faisait à l'année civile précédemment.
- Certains enfants se plaignent du bruit lors des repas. Comment se passe la cantine ? Le bruit est lié à l'augmentation des effectifs (85 enfants cette année soit 15 en plus)
- Pouvez-vous s'il vous plait préciser le fonctionnement des inscriptions au Centre de Loisirs ? Certains parents n'ont pas pu réserver sur le Portail Famille aux vacances de Toussaint car les journées étaient complètes. Gérez-vous une "liste d'attente" ? Cela serait-il envisageable ?
- Réponse : le système d'annulation va être revu avec un délai plus long, pas de liste d'attente pour les inscriptions ; fermeture du centre de loisirs à Noël et 3 semaines en août
- Pouvez-vous rappeler ce qui est demandé aux enfants à la cantine cette année en termes de prise de repas ? Les MSGS mangent 2 plats et goûtent un 3^{ème}, les PS mangent un plat goûtent un plat
- Pouvez-vous nous rappeler les règles d'inscription / facturation cantine en cas d'absence (enseignant non remplacé / enfant malade) ? Est-il possible de récupérer le repas / d'amener son enfant à la cantine même s'il n'est pas en classe (dans le cas d'un enseignant absent non remplacé) ? voir le règlement intérieur de la cantine,
- Cela n'a pas été possible avec le COVID pendant 2 ans et nous ne l'avons pas fait l'an dernier non plus mais pouvons-nous venir déjeuner à la cantine cette année ? (2 parents de chaque école). Et quand s'il vous plaît ? réponse : OUI en prévenant préalablement Mr Noguero
- Voir document annexe joint au Procès verbal du Conseil d'Ecole
- **Inspection, Education Nationale** : Point de vigilance lié au non-remplacements d'enseignants absents en ce début d'année scolaire. Réponse : l'administration est sollicitée pour chaque absence mais n'a pas toujours les moyens en termes de remplaçants disponibles. En cas de non-remplacement d'un enseignant absent, les familles sont informées et les élèves sont répartis dans les classes. L'école a reçu quelques remplaçants mais il y a eu aussi des jours sans remplaçant, nous en sommes désolées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 35

La directrice Christine Bousquet

La secrétaire de séance Elisabeth Mas

